Cinquante-Unième Année. — N° 54. Le Numéro: 10 centimes. Vendredi 4 Mars 1892

ABONNEMENT

Saumur

Un an . . . . . 25 fr.
Six mois 13
Trois mois. 7

Poste

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois. 8

On s'abonne
A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne..... 20
Réclames, — 30
Faits divers — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne
A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 3 MARS

POUR LE PREMIER MAI

Les vols de dynamite, d'armes, de munitions se succèdent un peu partout.

Nous avons parlé d'une caisse contenant une vingtaine de kilogrammes de dynamite en cartouches, volée dans un chantier près de Maubeuge, venant après le vol de 360 cartouches commis à Soisy-sous-Etioles. Aujourd'hui, nous apprenons qu'en Irlande les fusils conservés au dépôt de Galway, pour la réserve de la marine, ont été enlevés.

Ce qui se passe en France, en Irlande s'est également produit en Espagne, en Belgique. A Berlin, comme à Vienne, les socialistes s'agitent, le sang coule déjà dans des émeutes qui ne sont que le prodrome d'événements plus graves encore.

La vieille Europe occidentale est secouée de toutes parts. Une grande effervescence règne dans les esprits, les révolutionnaires internationaux se préparent en vue de fêter à leur façon le 1er mai.

Que se passera-t-il chez-nous? Le dernier vol de dynamite auquel nous faisons allusion n'est pas fait pour nous rassurer sur les perspectives de cette échéance redoutable.

Le premier mai sera pour tous les gouvernements un gros embarras. Que fera-t-on dans notre pays pour doubler heureusement ce cap des tempêtes sociales? Le souvenir de Fourmies n'est pas de ceux qui s'oublient facilement.

Nulle question ne peut toucher plus vivement notre nouveau ministère. Les hubbarderies de la séparation de l'Eglise et de l'Etat doivent céder le pas aux préoccupations d'un ordre plus immédiat et plus urgent.

On dit que M. Loubet, le successeur de M. Constans, est un homme plein de fermeté et d'énergie, qui veut bien les choses qu'il veut.

Certes, la place de président du conseil et de ministre de l'intérieur n'est pas une sinécure à la veille du 1er mai, et peut-être en est-il, parmi les nouveaux venus dans le cabinet, qui auraient préféré attendre au lendemain avant que d'y entrer.

Mais, comme on dit, le vin est tiré, il faut le boire. D'ailleurs, tout le poids des événements qui se préparent et s'annoncent par les vols de cartouches et de dynamite que nous avons signalés, pèsera presque uniquement sur le ministre de l'intérieur.

La question sociale bien plus que la question religieuse peut donc devenir la pierre d'achoppement du nouveau cabinet. C'est là un problème qui met en jeu, en effet, la vie des nations elles-mêmes.

Nous n'allons pas jusqu'à dire que le 1er mai suffira à renverser du coup l'échafaudage si péniblement obtenu du ministère Loubet. Mais, dans la lutte engagée par les anarchistes et les révolutionnaires contre tout ce qui a les apparences d'une autorité régulière, il suffit du moindre incident pour rendre tout équilibre instable et mettre du plomb dans l'aile aux pouvoirs les mieux intentionnés.

Pour nous, dont l'indépendance garantit l'impartialité, nous faisons des vœux pour que les événements attendus se passent le moins mal possible. (*France Nouvelle.*)

INFORMATIONS

La Chambre reprend aujourd'hui ses séances interrompues par la crise.

La déclaration ministérielle sera lue, à la Chambre, par M. Loubet, le nouveau président du conseil, et au Sénat par M. Ricard, le nouveau garde des sceaux.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur, attend les résultats de la déclaration ministérielle pour faire acte administratif.

Si les affaires tournent bien, M. Loubet mandera immédiatement et successivement à Paris tous les préfets avec lesquels il désire s'entretenir particulièrement.

Le nouveau cabinet paraît très désireux de voir se produire immédiatement à la Chambre les interpellations auxquelles il s'attend de manière à dissiper toute équivoque.

M. Loubet, en particulier, se montre un des plus ardents à entamer la lutte parlementaire.

Le *Temps* fait en ce moment le lit des nouveaux ministres.

Voici la très grave affirmation qu'il publie dans son article de fond :

« Tout le monde sait déjà, à n'en pouvoir » douter, que le seul point sur lequel des » pourparlers ont eu lieu est celui des fameux » catéchismes électoraux dont l'apparition » avait excité dans le parti républicain tout en- » tier une émotion si vive. »

ELECTIONS MUNICIPALES

Le nouveau cabinet va avoir à trancher une question que l'ancien ministère avait examiné sans prendre de décision, les avis s'étant partagés ; il s'agit de l'ajournement des élections municipales pour éviter de les faire coïncider avec la journée du 1er mai.

On dit que M. Loubet est de l'avis de M. Constans qui était partisan de la non-coïncidence des élections municipales et du 1er mai.

M. Yves Guyot se venge.

C'est lui, dit-on, qui aurait communiqué à M. Goblet la note suivante que publie la *Petite République française :*

« Nos renseignements nous permettent d'affirmer de la façon la plus formelle :

» 1° *Que les négociations avec le pape ont été engagées par MM. de Freycinet et Ribot, d'accord avec M. Carnot,* A L'INSU DES AUTRES MINISTRES ;

» 2° Que c'est seulement au conseil des ministres du *jeudi 18 février* (quelques heures avant la séance qui a amené la chute du ministère) que M. Ribot a parlé *pour la première fois* à ses collègues, non pas des négociations elles-mêmes, mais du résultat de ces négociations, à savoir de la publication prochaine d'une encyclique papale sur la politique intérieure de la France. »

M. LAUR SATISFAIT

M. Francis Laur publie la note suivante dans son journal la *Guerre aux abus :*

« J'ai demandé réparation de l'injure qui m'avait été faite par un ministre, au président de la Chambre, au procureur de la République, aux tribunaux, au coupable lui-même enfin, sur le terrain de l'honneur. Tout le monde s'est dérobé.

» Aujourd'hui Constans est à terre, et le déni de justice dont j'avais été victime vient d'être largement réparé par un tribunal supérieur à tous les autres : l'opinion publique. Cela me suffit. »

On télégraphie de Belfort, 2 mars :

« L'avant-dernière nuit, un factionnaire de garde dans la cour de la maison centrale d'Ensisheim (Haute-Alsace) a tué d'un coup de fusil un sous-officier de service qu'il supposait être un détenu tentant de s'évader. »

LES HIPPOPHAGES

Un banquet a réuni, dimanche soir, à Paris, les adeptes de l'hippophagie. M. Besançon, chef de division à la préfecture de police, présidait. Il avait à sa droite M. E. Decroix, un solide vieillard de soixante-dix ans, officier de la Légion d'honneur, l'apôtre de l'hippophagie. Le menu chantait la gloire du cheval ou de ses proches parents, l'âne et le mulet :

Pot-au-feu de cheval
Saucisson de cheval, d'âne et de mulet
Cheval à la Geoffroy Saint-Hilaire
Cervelle de cheval au beurre noir
Langue de cheval fumée sauce piquante
Choux de Bruxelles à la graisse de cheval
Filet de cheval à la Decroix
Jambon d'âne et de mulet
Pâté de cheval
Haricots panachés à la graisse de cheval

Au dessert, M. Besançon a rappelé que la première boucherie de cheval fut autorisée, le 9 juillet 1866, par le préfet de la Seine Boittelle, à la demande de sa femme, qui s'occupait d'œuvres de charité et voulait permettre aux classes pauvres de se nourrir de viande saine à bon marché.

Depuis, l'hippophagie a fait des progrès incessants. Aujourd'hui, il y a 194 boucheries hippophagiques dans Paris. Cette année, on a *livré à la consommation* 21,231 chevaux, 61 mulets, 275 ânes.

CHANSON DU JOUR

PROFILS DE MINISTRES

(Triolets fantaisistes)

Cavaignac, Ricard et Viette
Ont l'œil vif, la panse replète ;
Vraiment, notre chance est complète
De voir sur l'affiche, en vedette,
Ricard, Cavaignac et Viette.
Ils ne firent jamais de dette,
Ni jamais n'eurent la venette,
Cavaignac, Ricard et Viette.

Ricard, Viette et Cavaignac,
De peur que le cabinet craque,
Mèneront à coups de matraque
Les animaux de la baraque.
Ricard, Viette et Cavaignac
Disent : « L'affaire est dans le sac. »
Ce sont des gens forts au tric-trac,
Ricard, Viette et Cavaignac.

Cavaignac, Viette et Ricard,
Attelés au même brancard,
Lardent de maint et maint brocart
Constans, qui veut mettre au rancart
Cavaignac, Viette et Ricard.
On verra bientôt en dog-cart,
Au bois, vers quatre heures et quart,
Cavaignac, Viette et Ricard.

Bourgeois, Ribot et Freycinet
Demeurent dans le cabinet.
Il ne saurait être mort-né
Ce ministère fort et net :
Ribot, Bourgeois et Freycinet.
Dans l'autre, au fait, qui dominait
Des trois fronts sous un seul bonnet :
Bourgeois, Ribot ou Freycinet?

Rouvier, Roche et monsieur Develle
Tournent aussi la manivelle,
Et chaque jour en eux révèle
Quelque capacité nouvelle.
Roche et Rouvier, avec Develle,
Ont une fameuse cervelle.
Mèneront-ils la caravelle
Au port, — Rouvier, Roche et Develle?

Que dire de monsieur Loubet?
Il possède un fier galoubet.
Dans le souci qui l'absorbait
Depuis longtemps, Carnot gobait
Cet illustre inconnu, Loubet.
Lui, modeste, se dérobait :
Bravant enfin maint quolibet,
Il monte au pinacle, Loubet !

(*Anjou.*) MAXIME JUILLET

ÉTRANGER

A BERLIN

Bien que la tranquillité ait été rétablie dans les rues de Berlin, le calme qui y règne n'est pas de nature à inspirer de la confiance à la population paisible de la capitale du nouvel empire.

Les émeutiers ont dû se retirer, il est vrai, devant le déploiement des forces de l'Etat, mais les germes de mécontentement sont bien loin de leur disparition.

Les bruits les plus inquiétants courent la ville et le caractère des Berlinois étant connu pour frondeur, il n'y a rien d'étonnant à ce que l'on y craigne à tout moment le renouvellement des désordres qui ont ensanglanté les rues de la capitale.

Ce qui ressort de ce qui s'est passé durant ces derniers jours à Berlin, c'est la vive irritation de la population contre l'empereur. Les bruits qui courent la ville attribuent à Guillaume II toutes sortes d'intentions très malveillantes à l'égard du peuple et le malaise général ne fait que s'accroître.

On s'attend à des mesures exceptionnelles de rigueur et l'on va jusqu'à dire que l'empereur aurait l'intention de lancer les troupes ré-

gulières contre ses bons et fidèles sujets de Berlin.

Voilà donc l'avenir que Guillaume II faisait entrevoir aux conscrits de 1891, lorsqu'il leur adressait son fameux discours sur leur dévouement aveugle au souverain. Il les préparait contre les habitants de Berlin. C'était agir en homme soucieux de l'ordre public, mais c'était en même temps une contradiction avec les principes qu'il avait posés, il y a à peine deux ans.

Protecteur et père des socialistes dont il voulait régulariser le mouvement, il n'a pas tardé d'en devenir le persécuteur le plus acharné.

Nous n'avons rien à dire contre les mesures de rigueur qu'il pourrait être forcé de prendre contre les émeutiers, mais ce qui doit choquer tout esprit impartial, ce sont ses velléités socialistes d'antan. Du moment qu'il ne voulait que se borner à des promesses anodines, pourquoi a-t-il soulevé un mouvement qu'il n'est pas de force à diriger ? A quoi bon répudier la politique rigoureuse de Bismarck quand il ne se sentait pas de force à en prendre une autre ?

Ce sont ces contradictions et ces tâtonnement qui font le désespoir des Berlinois qui ont fini par comprendre le peu de consistance dans les principes de leur Empereur. Cela nous explique pourquoi le malaise et l'irritation augmentent toujours dans le peuple et pourquoi tout le monde à Berlin craint de nouveaux désordres dans les rues de la capitale.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 2 mars 1892.

La liquidation très laborieuse en banque des valeurs étrangères par suite de grosses livraisons qui ont lieu en Rente Italienne et Extérieure Espagnole, n'exerce aucune influence sur le marché des rentes françaises dont la fermeté est due au contraire au manque de titres dont les acheteurs exigent la livraison de la part des vendeurs. Le 3 0/0 ancien se maintient à 96.32, son dernier cours de la ville; le nouveau à 95.37 et le 4 1/2 à 105.10.

La Rente Italienne perd un point à 88.25 et l'Extérieure à peu près autant à 59 3/4; le change espagnol est de plus en plus tendu à 15.20. On parle aussi de crise ministérielle.

Le 3 0/0 Portugais résiste bien à l'influence néfaste des autres fonds étrangers, il ne s'écarte guère des cours de 28 fr. Les fonds Russes sont en légère réaction, le Nouveau à 75 9/16 et l'Orient à 65 1/8.

La liquidation des sociétés de crédit se ressent de la faiblesse des fonds étrangers, mais on a tort de supposer que ces sociétés soient engagées d'une façon inquiétante dans ces valeurs. La Banque de Paris reste à 621 ; le Crédit Foncier à 1,205 ; le Crédit Lyonnais à 780. La Société Générale se maintient à 471.25.

Un marché très actif s'est établi sur les actions du Comptoir des Fonds Nationaux, qui sont très demandées à 660 fr.

Les Chemins Economiques cotent 403.75.

Chronique Locale
ET DE L'OUEST

LA TEMPÉRATURE

Le froid a repris avec une vigueur à laquelle on ne s'attendait pas.

Hier, nous avons signalé que le carnaval avait été triste et froid comme le temps, que les giboulées de mars se montraient fidèles au rendez-vous et que des flocons de neige voltigeaient dans l'espace.

Dans plusieurs départements environnants, la neige est tombée en abondance pendant une partie de la nuit d'avant-hier.

La nuit dernière, à Saumur, le thermomètre est descendu à 4 degrés au-dessous de zéro.

Comme bien on pense, il n'y a plus de boue dans nos rues : c'est toujours un avantage.

Vent violent et glacial soufflant du sud-est

PRÉVISION DU TEMPS POUR LE MOIS DE MARS, PAR L'ABBÉ FORTIN

La période agitée recommence au 6 mars, un peu en avance; elle tombe avec le premier quartier, mais la tempête n'arrive qu'un jour après, vers le 8 ou le 9.

La première série des taches solaires coïncide avec la période de moindre élévation atmosphérique : pluies et neiges du 7 mars au 18.

Cette période malsaine se prolonge un peu : les éclaircies sont moins fréquentes dans la deuxième portion de la lunaison. Le froid aussi est moins rigoureux.

Il y aura, du 20 mars au 3 avril, quelques belles journées froides avec vent du nord.

Une fête à Saint-Louis

Savez-vous, ami lecteur, que j'ai passé avant-hier une soirée dont le souvenir restera vivant dans ma mémoire ? Je crois que celle de mes voisins ne sera pas moins fidèle. Ils liront ces lignes en se promettant de les relire, quand ils feuilleteront les vieux papiers qui conservent les joies du passé comme les cassolettes gardent les vieux parfums. Je n'écris pas pour les absents, à qui je ne veux pas donner de regrets.... Et puis y avait-il des absents ? Personne ne pouvait le croire, mardi, à Saint-Louis. M. le Supérieur avait élargi autant que possible le cercle de la famille pour la fête donnée par ses enfants : mais la grande salle de théâtre était bien trop étroite. Qu'est-ce qu'un millier de places, M. le Supérieur, pour tous les amis de Saint-Louis?

A l'heure dite, M. Halbert donne le signal. Son excellent orchestre attaque l'*Ouverture de Piperlin*, et, un instant après, soutient la charmante opérette de M. l'abbé Thibault, le *Petit Mousquetaire*. Quelle fraîcheur ! Quelle délicatesse ! Et les costumes, comme ils étincellent sous les lampes électriques ! Ils sont des bonnes faiseuses, je vous l'assure. Il fallait voir ce petit bonhomme, au frais minois, à l'air dégagé, que la seule vue d'un sabre de bois anime d'une ardeur martiale et qui, plein « de courage, de bonne volonté, brûle de servir la France et de mourir pour elle ! »

Mais, trêve à l'opérette : voici le drame et un drame shakespearien, *Macbeth*, s'il vous plaît ! On a toutes les audaces à Saint-Louis : aussi bien la fortune garde-t-elle ses faveurs pour les audacieux. Sauriez-vous d'ailleurs rien imaginer de plus intelligent que de faire interpréter aux jeunes gens les chefs-d'œuvre de toutes les littératures, qu'ils traduisent dans leurs classes? La préparation de la fête est un travail sérieux pour les acteurs, et, pour les autres élèves, la représentation un plaisir utile.

Macbeth, en qui je crois reconnaître le vétéran de la troupe de Saint-Louis, excellent, les années précédentes, dans la comédie, nous a montré qu'il a plus d'une corde à.... sa lyre. Le royal meurtrier de Shakespeare n'est-il pas en effet un assassin lyrique, exprimant avec une sombre énergie les tourments de la conscience, les angoisses du remords, le regret des joies perdues, les douceurs du sommeil pour jamais ravies au régicide? Dans la vision du poignard, la scène du spectre, celle des fantômes, Macbeth a été parfait.

Je voudrais donner à chaque acteur les louanges qu'il mérite : chez tous l'assurance, la sincérité et la variété du jeu prouvent de l'intelligence, du goût, un ensemble de qualités qui sont le fait d'une éducation distinguée. Très bon le frère de Macbeth, le mauvais génie de l'ambitieux général, quand il l'anime au crime et, plus tard, dans la scène de somnambulisme. Duncan, Macduff, Banquo, Lenox, etc., dans des rôles moins vivants, ont su trouver la note juste et soutenir l'intérêt. N'oublions pas les Sorcières, leur costume fantastique et lugubre, leur ronde infernale et leur chant magique.

Arts et sciences ont été de la partie. La peinture nous a donné des décors variés et parfaitement appropriés à chaque scène. La physique et la chimie ont opportunément fait gronder le tonnerre et briller l'éclair, puis ont répandu la brume et créé les ténèbres. On dit autour de moi que Saint-Louis n'emprunte jamais le secours d'aucun artiste étranger et l'on se répète des noms qu'on me défend d'écrire.

Je croyais mon sommeil compromis par les sombres visions dont j'allais rêver. Mais on a tout prévu. Une nouvelle opérette, — une véritable opérette de mardi gras, — remet à la fin l'assistance des poignantes émotions du drame. C'est la *Fête du colonel Gringallot*. Le colonel Gringallot ! « Ah ! quel homme ! quel homme ! » dirais-je volontiers avec cet excellent M. Laidhumeur, un instituteur type : la voix, le geste, le regard, tout est d'un bon pédantisme campagnard, qui fait un risible contraste avec la familiarité un peu..... allumée du brave Flaquabras, le garde-champêtre. Et voici qu'à la fin d'un beau discours de M. Laidhumeur à ses « mioches » pour les préparer à souhaiter la fête de M. le maire, voici qu'apparaît (et dans quel costume !) la vieille Barbe, la cuisinière de Gringallot, et c'est à elle d'abord que les enfants offrent « pompeusement, joyeusement et tendrement » leurs vœux de fête. Une singulière méprise met tout le village en émoi, si bien que le colonel peut légitimement conclure, — son juron à l'appui : — « Drôle de fête tout de même, mouvementée cette fête.... » C'est encore à M. l'abbé Thibault que nous devons la gaieté folle de cette saynette qui termine à merveille une série bien remplie et rondement conduite.

A l'année prochaine, si je suis encore des heureux qui peuvent trouver une petite place à la fête de Saint-Louis.

Z.

M. Maréchal, ingénieur des ponts et chaussées, attaché au service du département de Maine-et-Loire, sera attaché au service municipal de Paris.

ADJUDICATION

Le préfet de Maine-et-Loire fait savoir que, le samedi 12 mars 1892, à 2 heures 1/2, il procédera, à la Préfecture, assisté de M. l'architecte départemental adjoint, à l'adjudication au rabais, par voie de soumissions cachetées, des travaux de construction de deux pavillons annexes au Tribunal de Saumur.

Ces travaux seront divisés en deux lots et seront adjugés séparément.

PREMIER LOT

Terrassements et maçonnerie,	5.056 f.	»
Plâtrerie,	780	»
Total,	5.836 f.	»

Montant du cautionnement : 525 fr.

DEUXIÈME LOT

Charpente,	1.200 f.	»
Couverture, plomberie, zinguerie,	1.260	»
Menuiserie,	1.200	»
Serrurerie,	560	»
Peinture et vitrerie,	211	66
Total,	4.431 f.	66

Montant du cautionnement : 425 fr.

Communication des pièces à la Préfecture (2e division), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de neuf heures à onze heures du matin et de onze heures à trois heures du soir.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCE

Le 28 février. — Henriette-Sylvanie Monchecourt, rue Nationale.

---

21 **Feuilleton de l'Écho Saumurois**

L'AMOUR DE JACQUES

PAR CHARLES FUSTER

Pendant des minutes, des minutes sans fin, où résonne seulement, toujours plus étouffé, plus mélancolique, ce : « Pauvre maman ! » la vieille mère, qui embrasse son fils et qui pleure, n'a pas osé se demander ce qu'il entend par là. Elle veut lui parler, lui parler en détail, lui tout dire, lui dire surtout qu'il ne doit pas oublier Suzanne, que Jean est un enfant, — que sais-je encore? Elle l'a regardé soudain. Elle a mis dans ce regard toute sa pénétration, sa divination de mère qui aime, et l'irréparable lui est apparu. De nouveau, comme aux nuits de sommeil douteux, le bruit des grelots, le grincement de la diligence, les : « Hue, dia ! », le chemin de fer, le cauchemar bourdonne dans les oreilles de maman Heurlin. Il suffit d'une seconde pour changer toute la vie; c'est assez d'un éclair pour vous illuminer la conscience et la volonté ; l'irrévocable ne demande qu'un instant; et, toujours les yeux dans les yeux, haussant un peu sa petite voix cassée, maman Heurlin a dit à Jacques : « Je partirai avec toi, *fillot*... »

C'en est fait. La vie calme, les habitudes, les choses toujours vues, les êtres familiers, les souvenirs de bonheur et de deuil, les cris des enfants, le son des cloches, l'écho de la voix du père, Chérisy, tout est loin ! Et, comme pour se renforcer dans sa poignante résolution, la pauvre vieille a répété : « Je partirai... »

Oh ! c'est alors qu'en regardant plus loin que ces yeux pâles, en regardant avec toute sa vie, Jacques l'a comprise la leçon de bonté ! C'est alors qu'il a compris ses propres paroles d'autrefois : l'oubli des femmes, mais la fidélité, mais le dévouement, mais l'insondable amour des mères ! Et quand, pour la troisième fois, maman Heurlin a répété : « Nous nous en irons », quand elle l'a répété malgré la cloche qui tinte en ce moment, qu'elle a toujours entendue et qu'elle n'entendra plus, alors Jacques n'est plus l'auteur des *Lauriers*, Jacques n'est même plus le « grand ami » de Suzanne ; il voudrait s'égaler à ce simple héroïsme, à ce désintéressement sans paroles, à ce renoncement de l'être entier ; un grand flot lui monte aux yeux, — et c'est la voix étranglée, non par la souffrance, mais par l'émotion, que Jacques a murmuré :

« Je travaillerai, mère... J'aurai du courage... Je ne serai plus qu'à toi... »

Maman Heurlin n'a peut-être pas dormi, Jacques s'attendait à une nuit d'insomnie. Mais, pour la première fois, la douleur, — cette première douleur vraie, — a brisé ses forces sans irriter ses nerfs; et, sans angoisse, sans même un rêve, elle a passé, cette nuit redoutée, doucement et paisiblement.

XXV

Si quiconque a souffert voulait remercier son consolateur, il écrirait un hymne au travail. Le travail ! le dieu familier, toujours prêt, indulgent, fidèle et bon ! Aux heures tristes, quand s'en vont tous les autres, celui-là reste, s'approche, nous apaise, nous réconcilie avec nous-même, nous fait pardonner à la vie, et, par des conseils de chaque jour, par une perpétuelle amitié, nous ressuscite les forces, nous rend à l'espoir.

Lorsque, dans l'exaltation attendrie de sa résolution, Jacques a dit à maman Heurlin : « Je travaillerai », c'était un mot vague, un simple mot. Mais le mot appelle la chose; et, depuis trois jours, Jacques s'est mis à l'ouvrage. Il ne sort point : il sait trop bien que le cœur est lâche, et par quelle route ses pas l'entraîneraient. C'est à la nuit, seulement, qu'il met le pied dehors. Les pluies sont venues, les pluies glaciales du pays forestier. Dans l'argile détrempée, dans la glaise, au milieu des cailloux envasés, Jacques s'en va, toujours du même côté, et par une exagération de défiance, il tourne toujours le dos au même chemin.

C'est vers la gare qu'il s'en va, par cette route où Jean aurait pu lui tout dire, où Jean se serait épargné des agonies, où Jean aurait empêché Jacques de souffrir ainsi. Le musicien se fatigue, erre, court, pour y penser le moins possible, pour s'engourdir et s'étouffer la mémoire. Et, toujours sous la pluie fine qui endeuille la nuit, dans l'humide brume où s'estompent et disparaissent les contours, sans une lumière à l'horizon, sans une gaieté de flamme, sans qu'un son quelconque traverse la chute de ce linceul mouillé, Jacques fait ainsi des kilomètres en pleine obscurité manssade et ruisselante. Puis, les souliers pleins de vase, les pieds froids et las, il regagne la maison tout en désordre,

DÉCÈS

Le 2 mars. — Louise Bérard, veuve de Félix Tafoireau, 71 ans, couturière, rue de Poitiers.

UN PACTE AVEC LES DIEUX

Le Tribunal correctionnel d'Angers vient de condamner à deux ans de prison une fille Dénécheau pour escroqueries commises avec la complicité des « esprits ».

Cette fille, connaissant la naïveté d'une dame Bertais, lui avait persuadé qu'elle avait fait un pacte, grace auquel elle recevait quatre fois par jour la visite d' « esprits », Jupiter, Vénus et Mars entre autres.

Ces esprits lui avaient appris, paraît-il, qu'une personne très riche, le sieur Madiot, avait projeté de donner toute sa fortune, s'élevant au respectable chiffre de 1,800,000 francs, en viager à la femme Bertais, à condition que celle-ci traitât convenablement les « esprits » en question.

Les exigences de Jupiter, Vénus et Mars furent assez fortes, car, en très peu de temps, et naturellement par l'intermédiaire de la fille Dénécheau, 3,400 francs, toutes les économies de la femme Bertais, y passèrent.

L'impression produite sur le cerveau de la femme Bertais par les récits de l'autre monde de la prévenue avait été telle que la malheureuse était devenue en proie à des hallucinations, au cours desquelles la fille Dénécheau lui apparaissait soit entourée d'une auréole lumineuse, soit environnée de fleurs ; elle voyait aussi des lumières.

En réalité, la pauvre femme n'y voyait que du feu ; ce n'est que ses ressources complètement épuisées qu'elle vit alors clairement qu'elle avait été dupe des manœuvres de la spirite.

Pendant tout ce temps, la fille Dénécheau avait fait la fête aux frais de sa victime, en compagnie de gaillards qui n'étaient rien moins que des esprits, mais de bons vivants, peu scrupuleux du reste.

La fille Dénécheau n'était pas à son coup d'essai dans ce genre d'escroquerie.

Par des procédés analogues, elle avait déjà réussi à subtiliser 7 à 8,000 francs à un mareyeur mort aujourd'hui, peut-être de cela, qui fournissait gracieusement en outre aux esprits des quantités effroyables de homards, de langoustes, d'huîtres et de crevettes.

Si Jupiter, Mars et Vénus ont la reconnaissance de l'estomac, ils doivent au moins une visite de digestion à la fille Dénécheau dans sa prison.

L'ÉLECTION DE POITIERS

On lit dans le *Courrier de la Vienne* :

« La première circonscription de Poitiers, qui depuis plus de quinze ans nous avait échappé, est aujourd'hui représentée par un député conservateur.

» L'effet moral sera considérable dans notre département. L'homogénéité du parti républicain est profondément atteinte, tandis qu'au contraire le parti conservateur, un peu désorienté depuis 1889, s'est ressaisi et réveillé plus vivace que jamais.

» Pour bien apprécier l'élection de M. de Touchimbert, il faut se rappeler que sa candidature a été décidée à la dernière heure, le dimanche 21 février ; que ses affiches, quelque activité que l'on y mit n'ont pu être posées avant jeudi dans la plupart des communes. Réussir dans ces conditions est un résultat presque inespéré.

» Il est dû à l'activité déployée par tous nos amis de la circonscription qui ont suppléé chacun dans leurs communes, avec un dévouement dont on ne saurait trop les remercier, aux défectuosités d'une organisation hâtive.

» Jamais campagne électorale n'a été faite avec un plus parfait ensemble, une entente plus complète. »

UN JUGEMENT DE SALOMON

Il y a quelque temps, dans une petite commune du département d'Indre-et-Loire, mourait un père de famille. Un dissentiment éclata entre ses enfants relativement à son enterrement. Deux d'entre eux, les garçons, voulaient un enterrement civil ; deux autres, les filles, voulaient le faire enterrer à l'église.

Les voix étant égales des deux côtés, après maints tiraillements on convient de porter l'affaire devant le juge de paix. Celui-ci, après avoir mûrement réfléchi, pèse le pour et le contre, rendit cet arrêt, digne de prendre place à côté des plus fameux jugements de Salomon ; il décida que : les fils conduiraient, d'abord civilement, le corps de leur père à sa dernière demeure, et que, de là, les filles le reprendraient pour le conduire à l'église et le ramener ensuite au cimetière, accompagné du clergé.

Ce qui fut dit fut fait. Le père eut ses doubles obsèques, et la sagesse du juge de paix éteignit ainsi le brandon de la discorde qui menaçait de s'allumer entre les frères et les sœurs.

UNE CITÉ OUVRIÈRE

Il vient de se former à Nantes une Société pour la création d'une grande cité ouvrière sur les hauteurs de Grillaud.

Les maisons, composées de deux ou plusieurs chambres, avec cave, grenier et jardin, seraient livrées aux ouvriers qui, moyennant des annuités variant de 250 à 350 fr., en deviendraient propriétaires au bout de douze ans.

Ce système, qui présente de grands avantages pour la classe ouvrière, a déjà réussi ailleurs.

où maman Heurlin, épuisée par ses préparatifs, a pourtant allumé un petit feu de brindilles pour ragaillardir ce corps trempé. Le feu crépite, tout maigre, tout frêle, comme en miniature, dans la large cheminée noire ; il y a, devant, des bas de laine qui sèchent, des babouches bien ouvertes, dressées pour mieux prendre la chaleur ; et maman Heurlin tient, chaque nuit, à déchausser elle-même le garçon, à le dorloter comme un poupard malade, à ne le quitter que tout souriant. Elle n'ose pas se demander si le sourire est bien vrai, elle ne dort plus que d'un œil, elle se tient prête à venir vite : mais chaque nuit passe sans alerte, et, sous la pluie qui dégouline du toit, inonde la gouttière, fait de la place une mare, Jacques reste là, jusqu'aux premières lueurs hésitantes, à travailler.

Il a fait d'énergiques efforts, des efforts dont il ne se croyait pas capable. Depuis si longtemps, avec la brasserie, les découragements, les amis de Paris, Jacques n'avait plus travaillé ! Le succès même des *Lauriers* l'avait fait paresseux. Tout succès inattendu est un oreiller commode, mais mortel ; pendant des années, Jacques n'avait pas trouvé de temps pour le labeur. Et puis, à vrai dire, il avait eu aussi, saison après saison, oratorio projeté après opéra refusé, tous les déboires, les pas inutiles, les courbettes, les attentes, les désespoirs de cette vie qui est celle de l'artiste. Il avait baillé dans des antichambres de directeurs, écouté mille confidences navrantes à dessein ; il avait été, jour après jour, poussé à l'inaction, enfoncé dans le silence volontaire... Et voilà que, brusquement, pour se consoler un peu, pour s'exalter dans la souffrance, pour lasser sa pensée, Jacques devrait renouer cette habitude perdue, comme on essaierait, sans préparation, tout à coup, de reparler une langue désapprise.

(A suivre.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 28 Février 1892

Versements de 132 déposants (20 nouveaux), 60,261 fr. »».

Remboursements, 40,570 fr. 98.

La Caisse paie 3 fr. 50 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

LES FRAIS DE JUSTICE

Un bonhomme meurt ces temps derniers, laissant à ses héritiers, dont un encore mineur, un modeste mobilier, une petite maison et quelques morceaux de terre.

On vend le tout comme l'exige la loi, puis on prie les héritiers de passer à la caisse de l'administration non pour toucher mais pour... payer. Le mobilier, par exemple, avait été vendu 240 francs, mais les frais s'élevaient à 242. Le reste à l'avenant.

Très gai d'hériter dans ces conditions.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS

SALLE DU CIRQUE (quai Gambetta)

Dimanche 6 mars 1892, à 1 h. 1/2,

413e Concert populaire

Avec le concours de Mlle ANGÈLE MARÉCHAL, cantatrice.

Programme

1. Ouverture d'*Euryanthe* (Weber).
2. *Roméo et Juliette*, extraits (Berlioz) ; A Scène d'amour ; B Tristesse de Roméo et Fête chez Capulet.
3. Air d'*Aïda* (Verdi), chanté par Mlle Maréchal, 1re audition.
4. A *Ballade* pour orchestre (Sourcet de Sancta Coloma), 1re audition ; B *Parade militaire* (Massenet), redemandé.
5. Cantilène de *Cinq-Mars* (Gounod), chanté par Mlle Maréchal.
6. Chevauchée de la *Walkyrie* (R. Wagner), redemandé.

L'orchestre sera dirigé par M. Paul Frémaux.

BOURSE DE PARIS

Du 2 Mars 1892

3 0/0	96 45
3 0/0 nouveau	95 40
3 0/0 amortissable	97 30
4 1/2	105 10

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

1892

Semaine Sainte à Séville

Foire de Séville

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 10 au 16 avril, de la foire et des fêtes qui auront lieu à Séville, 22 avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 18 mars au 16 avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

1892

Fêtes de PAQUES à Madrid

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 6 au 16 avril 1892, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1re classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 fr., avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye ; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

FAITS DIVERS

LE THÉATRE D'AUTREFOIS

Dans la séance de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de vendredi, M. Germain Bapsta a lu un mémoire sur le théâtre en Europe à ses origines. Il nous montre le théâtre anglais avec une mise en scène rudimentaire jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Au temps de Shakespeare, aucune femme ne paraissait sur la scène ; la première actrice anglaise n'y parut qu'en 1662. Il n'y avait pas de décors ; des écriteaux indiquaient ce que devait représenter la scène. Le principal théâtre de Londres, *Le Globe*, était à air libre, comme celui des saltimbanques.

En Espagne, les acteurs, même ceux qui jouaient le rôle de femme, n'apparaissaient devant le public qu'affublés de longues barbes ; les alcades se plaçaient sur la scène, en regard des spectateurs, et les femmes qui assistaient au spectacle avaient un espace réservé, où les hommes ne pouvaient pénétrer.

En Pologne, c'était pis encore. Les auditeurs venaient en armes au spectacle, et lorsqu'un acteur jouait un rôle antipathique à la foule, tel que celui d'un traître, il risquait fort d'être massacré avant la fin de la représentation.

Dans une hôpital.

Le chirurgien en chef s'approche d'un lit et tâte le pouls du malade :

— Oh ! s'écria-t-il, il va bien mieux qu'hier.

— C'est vrai, Monsieur le docteur, répondit l'infirmier, mais ce n'est pas le même, le malade d'hier est mort et celui-ci a pris sa place.

— Alors... c'est différent... Eh bien, qu'on lui continue la même tisane !...

Dernières Nouvelles

Paris, 3 février, 12 h. 30 soir.

La déclaration ministérielle qui est lue aujourd'hui devant les Chambres préconise la concentration républicaine. Elle exprime la volonté de faire respecter les lois, de maintenir le Concordat et les articles organiques qui suffisent pour assurer les droits de l'Etat.

La déclaration se termine en rappelant le développement de notre organisation militaire et le succès de notre diplomatie ; elle affirme enfin son attachement à la paix.

HAVAS.

"LA DIAPHANE"

Poudre de Riz SARAH BERNHARDT, adoptée exclusivement par les mondaines, est incomparable pour l'*Embellissement* du *Visage* et l'*Hygiène* de la *Peau*. — Quatre parfums délicats : *Maréchale, Violette, Héliotrope, Ylang* et quatre nuances différentes s'harmonisant discrètement avec tous les teints, font de cette poudre, le produit élégant par excellence.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « *obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux* ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

ÉPICERIE CENTRALE

MAISON

P. ANDRIEUX

COMPOTES DE FRUITS CONSERVÉS AU SIROP

Le flacon depuis 1 fr. 40

Fruits glacés extra assortis

Le 1/2 kil. 2 fr.

CONFITURES FINES ET GELÉE

Garantis purs fruits et sucre, le pot de terre, 1 fr.

En pot de 500 gr. et de kil., le 1/2 kil. 0,90

BAISSE DE PRIX

Sur les SUCRES, CAFÉS et CONSERVES

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Étude Me GAUTIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer

DE SUITE

UNE MAISON

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 11, appartenant à M. CARICHOU.

S'adresser, pour traiter, au notaire. (167)

A VENDRE

JOLIE PETITE PROPRIÉTÉ

Située au Pont-Fouchard

Maison 5 pièces, jardin, vigne, arbres fruitiers, 3 bassins

S'adresser à Mlle JAGOT, rue d'Orléans, 76.

A LOUER

Au Pont-Fouchard

MAISON

AVEC VASTES JARDINS

S'adresser à M. LAUNAY-MICOULLAU.

A VENDRE

Maison avec beau Jardin

Situés rue Saint-Lazare, 32.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

A LOUER

Pour le 24 juin prochain,

Une Remise et une Écurie

Situées sur le chemin de la Boire Quentin.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME marié, ayant connaissances spéciales et muni des meilleures références, désire place de régisseur.

S'adresser au bureau du journal.

DAME sérieuse demande place de dame de compagnie ou gérance.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UN HOMME sachant très bien labourer, la culture de la vigne, soigner les chevaux et faire tous les travaux de la campagne.

On le prendrait au 1er mars, si cela se peut.

S'adresser au bureau du journal.

UN JOURNAL DÉPARTEMENTAL, libéral-conservateur, paraissant trois fois par semaine, demande un SECOND RÉDACTEUR, pouvant justifier des meilleures références.

Ecrire aux initiales D. D., à l'*Agence Havas*, place de la Bourse, 8, Paris.

LA NEW-YORK, COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

1872 | **Système de l'Accumulation des Bénéfices** | **1892**

INAUGURÉ EN 1872

EXEMPLES DE RÉSULTATS ACQUIS EN 1892

Police *Vie Entière Ordinaire*, souscrite à l'âge de 43 ans
Capital : Fr. **10,000**. — Total des primes versées dans les 20 ans : Fr. **7.010**
Le Contrat peut aujourd'hui être résilié contre sa valeur actuelle : Fr. **8,788**
Rapport : Fr. **125** pour un versement de Fr. **100**.

Police *Mixte de 20 Ans*, souscrite à l'âge de 30 ans
Capital : Fr. **25,000**. — Total des primes versées : Fr. **24,265**
Le Contrat peut aujourd'hui être résilié contre sa valeur actuelle : Fr. **41,192**
Rapport : Fr. **170** pour un versement de Fr. **100**.

Police *Vie Entière, 20 Primes*, souscrite à l'âge de 37 ans
Capital : Fr. **50,000**. — Total des primes versées : Fr. **35,830**
Le Contrat peut aujourd'hui être résilié contre sa valeur actuelle : Fr. **51,692**
Rapport : Fr. **144** pour un versement de Fr. **100**.

Il est à considérer que ces résultats sont offerts aux assurés après que la Compagnie a couru le risque de l'assurance pendant 20 ans.

Les personnes désireuses de connaître les Résultats acquis sur des Polices d'Accumulation émises à leur âge actuel et d'avoir des renseignements au sujet des options qui leur sont offertes à l'expiration de la période d'accumulation, voudront bien s'adresser à la

DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'EUROPE : 16, Bd DES ITALIENS, PARIS

A Saumur : M. TAVEAU-NICOLAS, agent général, au Pont-Fouchard.

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT ET FILS

Conserves supérieures de la Maison AMIEUX

Petits Pois moyens,	1/2 boîte	50	la boîte	0,80
Petits Pois très fins,	—	80	—	1,35
Haricots verts moyens,	—	50	—	0,80
Haricots verts très fins,	—	80	—	1,35
Cèpes au naturel,	—	90	—	1,70

Pâtés de foies gras et de gibiers truffés

Camembert double crême, 0,60; extra, la boîte, 0,75

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

A CÉDER

FONDS DE CHARCUTERIE

A ANGERS

Au centre de la ville.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Jolie Jument alezane, très près du sang, 1 mètre 52, 4 ans, ayant ses papiers. Conviendrait à un officier comme bête d'armes.

S'adresser au bureau du journal.

Chambre Garnie à Louer

Rue Duplessis-Mornay

En face chez les Frères.

DEMANDE

Mlle MARCHAND, modiste, 29, rue d'Orléans, demande *UNE APPRENTIE*.

UN JEUNE HOMME de 18 ans, demande une place d'*apprenti boulanger*.

S'adresser au bureau du journal.

Papiers à cigarettes

De la Fabrique de **GASTON D'ARGY** et Cie

Fournisseurs des Manufactures de l'Etat, 54, rue de Dunkerque, Paris

Marques brevetées S. G. D. G. et déposées en France et à l'Etranger

PAPIER AMBRÉ

à bout imperméable, n'adhérant pas aux lèvres, en cahiers et en paquets de 1.000 feuilles.

PAPIER FRANÇAIS, style ancien, couverture parchemin.
PAPIER JEAN, à bord gommé, couverture parchemin.
PAPIER LE MÉTROPOLITAIN, à bord gommé.
PAPIER LE PÊCHEUR, papier vergé.

CHANGEMENT DE DOMICILE

LÉON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, *Rue Beaurepaire*

SAUMUR

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55		12 50	7 55	8 30	11 25
Chartres	6 »			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13	»	5 54
Linières-Bouton	11 29			»	3 17	7 49	»	»	6 4
Vernantes	11 43			»	3 30	8 »	»	»	6 14
Blou	11 54			»	3 41	8 10	»	»	6 24
Vivy	12 2			»	3 49	8 17	»	»	6 31
SAUMUR (Orl.) (arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31			»	4 22	8 41	»	»	7
SAUMUR (Etat) (arrivée)	12 41			»	4 34	8 51	»	»	7 11
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»		6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	»	7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52	»	4 29	8 49	»		7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 1	11	»	4 37	8 56	»		7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars		10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort			3 58	4 30	8 42		4 40	5 20	11 40
Saintes				6 24	11 52		6 22	7 53	2 22
Bordeaux				9 52	4 18		9	11 13	4 54
				soir	matin	soir	matin	matin	soir

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes			7 12	9 9		11 39	5 13		6 40
Niort	5 25		9 42	10 51		2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10	10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32	11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18		»	2 51	5 16	9 41	»	
Chacé-Varrains	10 11	7 27		»	2 58	5 24	9 50	»	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55	»	
SAUMUR (Etat) (arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin		3 13	5 42	10 3	»	
(départ)		7 25	11 25	»	2 52	5 20		»	
Nantilly (départ)		7 36	11 36	»	3 4	5 31		»	
SAUMUR (Orl.) (arrivée)		7 47	11 44	1 34	3 12	5 39		10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 39	3 16	5 43		11 7	11 53
Vivy		8 11	12 10	»	3 28	5 57		»	
Blou		8 20	12 19	»	3 36	6 6		»	
Vernantes		8 33	12 33	»	3 47	6 19		»	
Linières-Bouton		8 46	12 45	»	3 58	6 31		»	
Noyant-Méon		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45		11 44	
Château-du-Loir		10 22	2 4	2 55	5 22	7 58		12 33	1 12
Chartres		2 47		5 56	9 26	12 4		3 26	4 5
Paris		5 50		7 30	11 50	2 27		5 10	5 45
		soir		soir	soir	matin	soir	matin	matin

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Bourgueil	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	Port-Boulet	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	Saumur	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers		6 5	6 45	12 53	
Moncontour		7 41	10 47	2 42	
Loudun		8 42	1 39	3 56	
Montreuil (ar.)		9 19	3 21	4 35	
— (dép.)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	
		matin	soir	soir	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. matin	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54
— (dép.)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17
	matin		soir	soir	matin

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. soir	Omn. mixte soir	Expr. soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10	7 35
	matin	matin	matin	matin	soir		soir	soir
Angers dt.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20	9 35
La Ménitré	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58	10 24
— dt.	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39	10 50
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30	11 16
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54	11 48
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		5 7
	matin	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte soir	Omn. matin	Expr. matin	Omn. mixte matin	Direct mixte soir
Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45	11 20	11 20	12 20
	matin	matin	matin	matin	soir	soir	soir
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47
Langeais	2 23	5 46	8	11 39	3 30	6 8	9 30
Port-Boulet	2 45	6 18	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7
Varennes		6 29	8 51	12 22		6 54	10 19
Saumur (arrivée)	3 2	6 40	9 4	12 33	4 5	7 6	10 32
— (départ)	3 8	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12	10 42
Saint-Martin		7 6	9 26	12 51		7 25	
Saint-Clément		7 13	9 33	12 57		7 32	
Les Rosiers		7 21	9 41	1 4	4 25	7 39	
a Ménitré	3 31	7 32	9 52	1 13	4 32	7 48	11 13
Angers (arrivée)	3 57	8 21	10 41	1 54	4 57	8 32	11 53
Nantes (arrivée)	5 55		1 51	5 38	6 46	12	
	matin	matin	soir	soir	soir	matin	soir

SAUMUR — LA FLÈCHE

	matin	soir	soir		matin	matin	soir
Saumur	5 30	1 20	7 20	La Flèche	7 15	10 25	4 15
Vivy	5 43	1 40	7 34	Clefs	7 31	10 46	4 30
Longné	5 55	2 1	7 48	Baugé	7 52	11 13	4 41
Jumelles	6 7	2 23	8 1	Jumelles	8 9	11 32	5 1
Baugé	6 22	2 49	8 19	Longué	8 24	11 51	5 15
Clefs	6 39	3 17	8 38	Vivy	8 37	12 14	5 34
La Flèche	6 52	3 35	8 52	Saumur	8 50	12 30	5 48

Les heures indiquées dans ces tableaux sont toujours les heures de départ, à moins d'indication contraire.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,

Hôtel-de-Ville de Saumur *1892*

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,